

Alain Lipietz

## REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL : LE LEGS DU LIBÉRALISME

Les marxistes ont souvent tendance à imputer ce qui ne va pas en France au « capitalisme » en général. Et en général, ils ont raison. Ce qui implique que, sauf à sortir du capitalisme (et personne ne songe à prêter à François Mitterrand et au parti socialiste une si extravagante ambition), il n'y a pas grand-chose à faire. Reste que, à s'en tenir au strict domaine de la réussite économique, il existe des capitalismes étrangers qui font « mieux » que le capitalisme français. Ce qui implique que, pour un gouvernement réformiste, il y a sans doute quand même quelque chose à faire.

Non que le capitalisme français se débrouille très mal. Dans la crise, et depuis 1945, il fait mieux que le capitalisme anglais, par exemple. Mais il fait moins bien que l'« incroyable » Japon, ou, plus soit dit en passant, n'ont pas plus de pétrole que nous, et encore moins de « pétrole vert ». Contrairement au discours ressassé de nos ex-dirigeants, ce n'est donc pas non plus du côté du pétrole qu'il faut en chercher l'explication. Et pas non plus du côté des ouvriers qui, de longue date, travaillent

plus et pour moins cher en France que les ouvriers d'Allemagne.

Faudrait-il donc en conclure que les résultats passables de la France soient imputables non seulement au capitalisme en général mais aux capitalistes français en particulier, hauts fonctionnaires, dirigeants politiques et chefs d'entreprises qui ont tenu la barre pendant plus de vingt ans ? que sans parler d'une « issue non capitaliste à la crise » (on peut toujours rêver), la France aurait quand même pu mieux faire ? À l'issue d'une étude réalisée en 1980 pour une grande administration<sup>1</sup>, je dois bien me résoudre à répondre par l'affirmative, quitte à

1. Étude réalisée au CEPREMAP en collaboration avec J. Lafont et D. Leborgne pour le compte du S.E.S.A.M.E., organisme de recherche de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale : « Redéploiement industriel et espace économique : une étude intersectorielle comparative ». Plus précisément il s'agissait de comparer les secteurs de l'Automobile, du Bâtiment et de la Machine-outil. À paraître dans *Travaux et recherches de prospective*, La Documentation française, n° 85-86.

Alain Lipietz, auteur de *Crise et inflation, pourquoi ?* (Maspero, 1979) a publié dans *Le Débat* « Choisir sa gauche » (n° 13, juin 1981).

Le Débat.  
Revue mensuelle n°16  
NOV. 1981

passer (*horresco referens*) pour un social-démocrate moderniste.

Certes, je n'ignore pas les lourds handicaps du passé : une France encore agricole à 45 % au sortir de la guerre, un appareil économique démantelé, un empire colonial à liquider. Je n'ignore pas les « Trente Glorieuses » qui, au prix de sacrifices innombrables puis d'une terrible mutation sociologique et géographique, d'une transformation complète des conditions de travail et du mode de vie imposée à la population, devaient tripler le produit intérieur en vingt ans. Mais cette industrialisation à outrance autour de laquelle se réalisa une manière de consensus aboutit en définitive à placer la France, au sein de l'« économie-monde » de l'après-guerre, en position pas vraiment périphérique, mais pas vraiment centrale non plus. Et même, de plus en plus excentrée : « extravertie ». Expliquons-nous.

---

Une croissance mal intégrée,  
une crise « inopportune ».

---

La croissance française de l'après-guerre a reposé sur une forme bien spécifique d'industrialisation : ce qu'on appelle aujourd'hui le « fordisme ». Schématiquement : une croissance « intensive », une hausse extrêmement rapide de la productivité dans les industries manufacturées de la filière métallurgique, fondée sur l'« organisation scientifique du travail » selon Taylor (traduisez : une parcellisation et une standardisation de tâches de plus en plus déqualifiées) et sur la mécanisation. Le volume croissant de la production ainsi engendré trouvait son débouché dans une hausse assez régulière du pouvoir d'achat des ménages populaires, la régularité de cette hausse se trouvant plus ou moins institutionnalisée.

Un tel modèle de développement réalisait une forme caractéristique d'adéquation entre le développement des deux grandes « sections » classiques de l'appareil économique : la section productive des biens de production et la section productive des biens de consommation. C'est ce qu'on peut appeler une logique « endogène », où les gains de productivité permettent une extension du pouvoir d'achat réel en biens manufacturés, et où la hausse des débouchés autorise en retour ces gains de productivité et rentabilise la mécanisation.

En réalité, cette « logique endogène » concernait surtout les « biens d'équipement » des deux sections : de l'équipement des entreprises (électromécanique, machines-outils) à l'équipement des ménages (automobiles, électroménager). Le Bâtiment, autre « vedette » de la Reconstruction et de la Croissance, obéissait à une autre logique, « exogène ». La bien plus lente transformation du processus productif engendrait de plus faibles gains de productivité, et si son marché s'élargissait, la cause en était extérieure : l'urbanisation de la population et la solvabilisation des ménages par un financement public prélevé sur les « fruits de la croissance » des autres branches.

Toujours est-il que les résultats incontestables du « miracle français » se trouvent à présent remis en cause par la Crise.

Tout d'abord, les deux logiques qui présidaient à la croissance des branches vedettes de l'après-guerre, le Bâtiment et l'Automobile, se trouvent toutes deux enrayées.

La croissance du Bâtiment obéissait, disions-nous, à une logique « exogène ». Malgré la concentration, les efforts de rationalisation, la croissance du poids de capital fixe, aucune révolution analogue à ce qu'a pu être le fordisme pour les industries d'équipement n'a marqué la construction. Sans gain de productivité suffisant, sans réforme des causes institutionnelles qui bloquaient l'industriali-

sation (propriété foncière, etc.), cette branche n'a crû qu'avec la demande solvable qui se portait sur ses produits. Les espoirs de vastes réformes portant à la fois sur le droit foncier et la standardisation, qui marquèrent la période du ministère Chalandon (à la fin des années soixante) se sont taris dès l'époque de la croissance : le logement n'est jamais devenu une marchandise comme une autre. Quand vint la crise, les efforts accomplis se révélèrent inutiles : faute de demande solvable, et l'urbanisation se ralentissant, on construirait de toute façon moins de logements.

Dès lors s'opère une véritable dichotomie entre deux secteurs, somme toute aussi traditionnels l'un que l'autre :

— Les grandes entreprises, qui maintiennent leur chiffre d'affaires par absorption des moyennes entreprises en débâcle, et qui continuent à assurer la « grande construction » et — pour ce qui est des travaux publics — l'ingénierie de l'exportation.

— Les petites entreprises et l'artisanat, repliés sur la maison individuelle, seul créneau où la demande reste soutenue. Pour des raisons toujours « exogènes », d'ailleurs : c'est en effet l'industrialisation dispersée dans les bassins de main-d'œuvre des régions de l'Ouest qui continue, au moins jusqu'en 1979, à créer des emplois.

L'Automobile représente typiquement la logique inverse : les gains de productivité liés au fordisme, qui ont fait de l'automobile un bien de consommation de masse, ont fait également de ce secteur l'un des grands créateurs d'emplois, tant que ces gains de productivité ont trouvé un répondant dans la croissance parallèle du pouvoir d'achat des ménages. Ces emplois, comme tous ceux des industries d'équipement, étaient très polarisés quant à la qualification, cette polarisation acquérant à partir des années soixante-dix une dimension inter-régionale significative.

Toutefois, cette logique « endogène » se trouve elle aussi enrayée par la Crise, et ce à l'échelle mondiale. D'une part, la stagnation du pouvoir d'achat freine globalement l'extension de la consommation de biens durables ; d'autre part, le secteur est entré dans une phase de stagnation des gains de productivité globale : d'où la hausse du prix relatif des automobiles. À cela s'ajoutant la hausse du prix du pétrole, la demande d'automobiles est plus ou moins condamnée à ne guère excéder la demande de renouvellement. Or, si les gains de productivité globale ont ralenti, les gains de productivité du travail risquent de connaître une accélération (à moyen terme) du fait de la robotique. Il faut donc s'attendre à une baisse, d'abord lente puis rapide, des emplois créés dans l'automobile. Cette baisse peut être ralentie par l'extension de la part des constructeurs français sur le marché mondial, si les offensives américaines et japonaises sont contenues (ce qui n'est pas impossible). Mais les emplois créés ne le seront pas tous en France. La « déconcentration » spatiale du circuit de la branche automobile, au détriment de ses berceaux traditionnels, profite certes à une région comme celle du Nord-Pas-de-Calais (où l'obsolescence des industries traditionnelles offre une main-d'œuvre en fait qualifiée, mais à la qualification non reconnue : main-d'œuvre idéale pour les expériences de « néo-fordisme »). Mais elle profitera de plus en plus aux industries neuves à la périphérie de l'Europe et des U.S.A., notamment à la péninsule ibérique et à quelques pays de l'Amérique latine. En tout état de cause, il n'y aura plus de lien positif entre les investissements des firmes françaises (investissements en portefeuilles et investissements de productivité), donc entre les profits de ces firmes, et les emplois qu'elles créeront en France.

Ainsi, par deux mécanismes très différents, deux des grands secteurs créateurs d'emplois de l'industrie française se voient condamnés à la décré-

effectifs : le Bâtiment et l'Automobile. À l'origine de cette décreue il y a quand même un facteur commun : la stagnation du pouvoir d'achat des ménages. C'est que ces deux secteurs appartiennent à la même section productive : celle des biens de consommation. Or, même à la grande époque de la croissance, c'est l'autre section, celle des moyens de production et des biens intermédiaires, qui créait globalement l'essentiel des emplois industriels. Ne pouvait-on espérer compenser de ce côté la stagnation du marché des biens de consommation durables ? Puisque cette stagnation était le produit d'une politique économique explicite, visant à prélever sur le revenu des particuliers la ponction de la rente pétrolière, et à favoriser la formation des profits d'entreprise, on pouvait en effet s'attendre à trouver, du côté des investissements (internes, ou dans les pays de l'O.P.E.P.), des débouchés que l'on ne trouvait plus dans la consommation intérieure. Tel était du moins le raisonnement plus ou moins développé par R. Barre.

Malheureusement, il n'y aurait eu une telle « compensation automatique » que dans une économie fermée, et nous sommes en économie de plus en plus ouverte. Dans une économie ouverte tout dépend de la capacité de l'industrie française de biens d'investissements, ou de biens intermédiaires, à répondre de façon conquérante à la demande mondiale — et d'abord à couvrir son propre marché intérieur pour ce type de biens. Or, des études récentes<sup>2</sup> ont mis en lumière une caractéristique très négative de l'économie française : sa *localisation sectionnelle*.

Qu'entendons-nous par là ? Nous avons distingué plus haut les deux sections de l'appareil productif, et montré la cohérence de leur développement dans l'économie française implicitement considérée comme fermée (chaque section travaillant pour l'autre dans le cadre français). Mais depuis les années soixante, l'économie française se

réinternationalise. C'est là un phénomène général<sup>3</sup>. Mais l'internationalisation a (au moins) deux dimensions :

— Le « degré d'ouverture » d'une économie nationale : combien est exporté ou importé de ce qu'elle produit ou investit et consomme ?

— La *localisation sectionnelle* de cette économie : dans quelle section se spécialise-t-elle au sein du système économique mondial ? À un extrême, un pays vend aux autres sa technologie et ses machines-outils, à l'autre extrême un pays vend aux autres des biens de consommation « banaux » pour leur acheter des moyens de production.

Or, si le Japon a progressivement gagné la maîtrise complète de son appareil productif, si l'Allemagne reste encore un « atelier d'outillage » pour le monde entier, la France, qui à l'ouverture du Marché commun couvrait 82 % de ses besoins en équipement, n'en produit plus à l'ouverture de la Crise que 74 %, alors qu'elle vend surtout à l'étranger des biens de consommation (dont les automobiles). Mais surtout, elle produit moins de la moitié du « cœur » de son système productif, c'est-à-dire des moyens de production de ses biens de production. Comme elle produit quand même ses bâtiments, cela signifie qu'elle ne produit plus qu'une part minime de ses « machines à produire des machines » (machines-outils, matrices des composants, etc.). Or, ces machines-là déterminent les normes mondiales de production. C'est ce qui permet de parler, à propos de la France, d'industrialisation « extravertie », par opposition à « autocentrée » (ce qui ne veut pas dire autarcique).

Mais alors, la logique de l'accumulation intensive (il faut que la consommation s'accroisse pour que les gains de productivité se réalisent) se trouve petit à petit contrecarrée par la logique de l'industrialisation subordonnée, extravertie. C'est là l'explication de l'anormale « propension à

importer » de la France, où chaque poussée de croissance vient buter sur la contrainte extérieure. Puisqu'il faut acheter ailleurs plus du quart des conditions de la production et un cinquième des biens de consommation, alors il faut exporter pour obtenir les devises correspondantes. Pour exporter, il faut soit fournir des biens indispensables, tels les bien d'équipement les plus centraux, ceux qui déterminent les normes de production les plus performantes — c'est ce que fait la République fédérale allemande —, soit offrir des biens plus banaux, mais à plus bas prix que les concurrents. L'extraversion subie par la France avant 1974 la condamne plutôt à la seconde solution.

Mais cette solution implique, pour les branches exportatrices, soit de plus forts gains de productivité, soit de plus faibles progressions de salaires, que dans les économies concurrentes. Or, ces deux impératifs sont, à l'intérieur d'un régime cohérent d'accumulation intensive, assez contradictoires : la stagnation des salaires bloquant les débouchés internes, donc la productivité.

Une politique d'exportation qui n'est pas fondée sur les secteurs « centraux » risque donc d'être menacée par des industries résolument « périphériques », comme celle de la Corée travaillant selon les mêmes normes de production, mais avec des salaires horaires *onze fois inférieurs* !

Incapable d'être l'Allemagne, et peu désireuse (!) d'être la Corée, la France se trouve donc, en 1974, face à la crise générale du régime d'accumulation intensive, aggravée par l'ampleur et la nature de son type d'internationalisation, dans une situation dangereuse. Du côté de ses exportations, elle se retrouve spécialisée dans les industries les plus capitalistiques et pas spécialement les plus expansives sur le marché mondial. Et cela, qu'il s'agisse des industries « fordistes » (l'automobile, et pas la machine-outil) ou des industries de *process* (la chimie lourde, et pas la chimie fine). C'est là la

trace sectorielle de sa localisation sectionnelle : elle fabrique de plus en plus avec les moyens de production perfectionnés produits ailleurs, elle fabrique de moins en moins ces outils avec l'intelligence et la qualification de ses producteurs.

Telle est la situation en 1974. Inutile de préciser que dans ces conditions le « choc pétrolier » n'a pu agir que comme un révélateur : si la France est dépendante, si elle est contrainte à exporter selon des normes fixées ailleurs, ce n'est pas seulement par faute de matières premières. C'est qu'elle s'est laissée « extravertir » (relativement, bien entendu). Ainsi, la croissance de son déficit pétrolier, de 1972 à 1977 (21 milliards de francs), restera du même ordre que celle de son déficit par rapport aux pays industrialisés (19 milliards), pour l'essentiel dû aux biens d'équipements professionnels (16,5 milliards).

---

#### De la sous-traitance à la dualité ?

---

C'est ici que les études sectorielles auxquelles nous nous sommes livrés apportent un éclairage nouveau, en laissant apercevoir le pourquoi d'une telle évolution. Dès l'étude du sous-secteur « Équi-

2. Pour le rapport du CEPREMAP, nous nous sommes appuyés en particulier sur ceux d'H. Bertrand, de J. Mistral et de Ph. Rollet.

3. L'ouvrage magnifique de F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, a vivement remis en lumière ce fait trop oublié : l'économie marchande capitaliste a commencé par être mondiale. Ce n'est que progressivement que, la consommation de masse de marchandises manufacturées se développant, les espaces nationaux se sont constitués en espaces productifs relativement autonomes. En fait, c'est vers 1960 que la part du commerce international dans la production marchande des grands pays capitalistes a atteint son minimum historique. Elle n'a recommencé à croître (et encore, pas au Japon !) que vers 1965.

pelementiers » du secteur Automobile, et plus encore dans l'étude du secteur Machines-outils, une dissymétrie est apparue, au sein des industries dites d'équipement obéissant à la logique endogène fordiste, entre les industries amont (fabriquant les moyens de travail et les composants) et les industries aval (produisant des ensembles-marchandises proches du marché final). La Machine-outil, vis-à-vis de l'ensemble des industries d'équipement, comme les Équipementiers, vis-à-vis de la seule Automobile, apparaissent comme des secteurs dominés, dont le développement semble étouffé par les pratiques commerciales que leur imposent leurs gros clients, qui tendent à les traiter comme des fournisseurs en position de sous-traitance, jouant à fond de la concurrence, y compris internationale, sans leur laisser la possibilité de développer la production à une échelle acceptable, et *a fortiori* sans leur laisser la possibilité d'intégrer des coûts de développement dans leur marge bénéficiaire. Au sous-développement relatif de l'équipementier Ferodo (par rapport à Lucas ou Bosch) répond le drame de Rotier - Forest - G. S. P., qui n'a pas reçu de l'Aéronautique française le flux et la régularité des commandes qui lui auraient permis de sauvegarder et de développer un *know-how* irremplaçable<sup>4</sup>.

Car (et c'est une leçon de l'analyse du secteur de la Machine-outil) l'amont des industries modernes ne se développe pas à coups de concentrations financières, mais par l'accumulation d'un savoir-faire, tissé en symbiose avec des besoins clairement et régulièrement exprimés de l'industrie d'aval. Une politique à court terme de la part des « créneaux » aval permet à coup sûr de réaliser des économies sur les fournitures, mais condamne un ensemble industriel au dépérissement du cœur de son appareil productif (la production des conditions de la production), lequel ne peut se développer que sur la base de rapports sains et

stables avec son marché intérieur. Or, la perte de la maîtrise de l'amont des filières productives condamne une industrie à se cantonner dans les normes de production déjà mises au point ailleurs et devenues banales : bref, à glisser vers le bas dans la division internationale du travail. Et ce glissement engendre de nouvelles contraintes : il affaiblit la compétitivité internationale « par la qualité », donc la possibilité de maintenir une monnaie forte, donc accroît la nécessité de dévaloriser le travail intérieur, donc de freiner la progression du pouvoir d'achat, donc aggrave la crise des industries productrices de biens de consommation.

Si la France a pu demeurer néanmoins un grand exportateur de biens d'équipement des ménages (automobiles, etc.), c'est que les industries fordistes françaises disposèrent dans les années soixante-soixante-dix, concurremment à l'immigration, d'un immense réservoir de main-d'œuvre bon marché, peu syndicalisé, apte au travail déqualifié : les populations exclues de l'agriculture, en particulier dans l'Ouest, en particulier les femmes. Sous-traitance et « industrialisation périphérique » : telles furent les deux mamelles de la croissance des industries d'équipement. Mais telles furent aussi les facilités qui les détournèrent de la maîtrise des segments les plus qualifiés et les plus décisifs du système productif.

*Ainsi est mis en lumière le lien entre la localisation sectionnelle défavorable de l'industrie française sur le marché mondial (et toutes ses conséquences) et un certain type de rapports internes, intra-industriels ou interindustriels.* Or il se trouve que l'évocation de ce type de rapports est aujourd'hui en vogue, dans les discours sur le redéploiement, à l'enseigne de la « dualité ».

Qu'entend-on par « dualité » (ou « dualisme », « économie duale », etc.) ? Bien des choses, fort différentes. On peut d'abord distinguer les conceptions de la dualité qui soulignent la *disjonction*

entre deux sphères bien séparées, obéissant chacune à sa propre logique, et celles au contraire qui soulignent le *rapport* entre les deux sphères, la distribution des rôles au sein d'une logique globale.

La première interprétation a ses antécédents dans l'histoire de la pensée économique. Toute une école d'analyse des « pays sous-développés », illustrée par Celso Furtado par exemple, parle à propos de ces pays de « dualité » entre le secteur paysan traditionnel et le secteur industriel ou tertiaire greffé sur les flux internationaux. De la même façon, on parle aujourd'hui d'économie duale comme d'une forme possible de sortie de la crise des économies capitalistes, ou du moins d'adaptation de la France aux contraintes de la nouvelle division internationale du travail. Dans le premier cas, il s'agit d'une *conception* « optimiste » de la dualité : ainsi A. Gorz<sup>5</sup> prône le développement, à côté d'un secteur hautement productif chargé de fournir le « nécessaire » au moindre coût en travail possible, d'un secteur convivial, créatif, affranchi des contraintes de la compétition marchande. Un tel projet fut d'emblée rejeté comme « utopie prématurée » dans le rapport préparatoire au VIII<sup>e</sup> Plan, *Demain, la France dans le monde*<sup>6</sup>, au double motif qu'une grande partie de la population ne bénéficie pas encore des avantages matériels de la « société de consommation », et qu'une telle tentative de « croissance différente » est interdite à la France du fait de sa position défavorable dans la compétition internationale.

C'est justement le choix d'une adaptation sans réserve à des contraintes internationales qui conduit C. Stoffaës (l'un des théoriciens de la politique industrielle du régime déchu) à prôner, en compagnie de J. Amado<sup>7</sup>, l'acceptation d'une autre forme de disjonction au sein de la société française, entre un secteur jouant le jeu de compétitivité, et un autre secteur qui y renoncerait, soit (comme

dans le discours du type précédent) au nom de valeurs « post-industrielles », soit bien plutôt du fait de son incapacité et de son archaïsme. Plutôt que d'« utopie prématurée » il faudrait alors parler de « réalisme cynique », fondé sur le renoncement délibéré aux normes de protection sociale qui avaient accompagné le développement du fordisme dans l'Europe du Nord comme aux U.S.A., et le retour à des normes de type sud-européen ou asiatique, plus adaptées à la position dégradée de la France dans la compétition mondiale, et qui la rapprocheraient de la « dualité » à la C. Furtado :

*« De cette manière, l'archaïsme, volontairement maintenu sur certaines structures d'exécution inaccessibles à la concurrence étrangère, constituerait une sorte de thérapeutique contre les traumatismes du chômage de productivité. »*

*« Le secteur traditionnel créateur d'emplois ne pourra survivre hors le recours systématique au »*

4. Au début des années soixante-dix, à côté des pays anglo-saxons, tous les autres pays étaient des « nains » en matière de machines-outils à commande numérique. La France était à peine plus mal placée que le Japon, et mieux que l'Italie. Et en 1974 encore on parlait de G.S.P. comme de « la firme européenne la plus avancée ». G.S.P. fusionna avec l'autre grand de la machine-outil française de haute précision : Rotier-Forest. Et en juin 1979, tout le monde coule. Les 420 ouvriers très qualifiés de G.S.P. occupent leur usine. Le 24 janvier 1980, les C.R.S. font évacuer l'usine, car elle a été rachetée, et va redémarrer... avec 50 ouvriers (150 en 1981) ! Cet exemple est à l'exacte mesure de la peau de chagrin que constitue la Machine-outil française. D'ailleurs, Mitterrand à peine élu doit faire face à la faillite de l'autre pilier de la Machine-outil française : le groupe Liné. Pendant ce temps, le Japon talonne les U.S.A., les Italiens deviennent de grands exportateurs de machines-outils.

5. A. Gorz, *Adieux au Proletariat*, Paris, Galilée, 1980.

6. C.G.P., *Demain, la France dans le monde*, Paris, La Documentation française, 1980. Page 161 sq.

7. J. Amado, C. Stoffaës, « Vers une socio-économie duale ? », Annexe au rapport préparatoire au VIII<sup>e</sup> Plan, *La Société française et la technologie*, Paris, La Documentation française, 1980.

travail au noir et à la fraude fiscale que dans la mesure où l'on saura admettre et reconnaître, notamment peut-être dans la législation, la différence naturelle entre la production de série et l'œuvre non répétitive. Encore faudra-t-il que ceux qui choisiront d'œuvrer dans le secteur traditionnel ne revendiquent pas la même nature d'avantages notamment en termes de revenus, que ceux qui subiront les contraintes de l'impératif technologique et de son contexte industriel (...).

« Les artisans travailleraient peut-être dix-huit heures par jour (sic), les jours où ils auront envie de travailler, sans congé pour ceux qui le souhaiteraient. La T.V.A. serait pour eux au taux réduit, comme les cotisations sociales. La dureté de leur vie sera le prix de leur liberté et de la qualité de vie qu'ils auront choisie (...).

« Le secteur traditionnel, parce qu'il est traditionnel, ou le secteur des nouveaux modes de vie sera nécessairement plus fruste et rustique, de ce fait nettement moins vulnérable. Il n'a pas à être protégé par la législation. Il sera suffisamment protégé par son archaïsme et sa viscosité. Il ne sera jamais rompu s'il demeure souple. Les aléas de la conjoncture rebondiront sur lui comme les coups sur un édrédon. La réduction de la protection, notamment sociale, sera la juste contrepartie des avantages particuliers qui lui seront consentis sur le plan fiscal et la contre-valeur des choix librement consentis par ceux qui décideront de refuser l'aventure et la contrainte technologiques<sup>8</sup>. »

« Utopiques » ou « réalistes », les conceptions de la dualité que nous venons d'évoquer soulignent surtout la dichotomie entre les deux secteurs : le second est tout au plus la récompense (ou la consolation) des efforts consentis (ou non consentis) dans le premier, mais le « premier secteur » pourrait apparemment se développer isolément, si tous en acceptaient les normes. Or, dans la réalité

(et c'était déjà la critique couramment adressée à la notion d'économie duale en matière de sous-développement), pour autant que « dualité » il y ait, il s'agit soit de complémentarité, soit de polarisation entre deux secteurs dont l'un tire avantage de l'existence de l'autre, sans que la réciprocité soit obligatoire. À la rigueur, on peut parler de « dualité » au sens dichotomique du terme pour distinguer le secteur « exposé » à la compétition internationale et le secteur « abrité » : nous avons effectivement observé une telle dualité entre les grandes et les petites entreprises (ou l'artisanat) du Bâtiment. Même dans ce cas, les petites entreprises et les artisans apparaissent fréquemment en sous-traitance des grandes.

Et c'est dans les faits le cas général. Qu'il s'agisse du rapport Constructeurs automobiles-Equipementiers (en France ou au Japon), ou qu'il s'agisse en Italie du rapport entre le secteur « garanti » et l'« économie immergée », le second secteur apparaît en général comme la condition de compétitivité du premier.

Encore faut-il préciser. Car après tout la complémentarité au sein d'un ensemble cohérent quoique divisé est la forme normale de fonctionnement d'une économie marchande, pour ainsi dire par définition. Et que toutes les parties, au sein de l'ensemble cohérent, n'obéissent pas à la même logique, aux mêmes mécanismes de croissance, n'a en soi rien de remarquable : la logique du Bâtiment, par exemple, n'est pas celle de l'Automobile, et pourtant on ne songerait pas à parler de dualité à leur égard. Ce qui est ici visé, c'est un partage des rôles au sein d'une logique unique, tel que le secteur « principal », celui des grandes entreprises les plus concentrées, les plus lourdement équipées, les plus rigides, ait pour condition d'existence le « second secteur », qui lui donne souplesse et adaptabilité. Et là encore il faut distinguer. Il existe une version « positive » d'une telle dualité — on pour-

rait alors choisir de parler de « complémentarité » — où un réseau dense, créatif, qualifié, de petites et moyennes entreprises prospérerait à l'abri de contrats de coopération avec les grandes firmes, et développerait les technologies d'avenir ou assurerait la production qualifiée de petite série : il y a en fait dualité dans les formes d'engagement du capital. Ce partage « positif » des rôles semble caractériser par exemple les industries étrangères les plus compétitives, comme l'Allemagne ou, en ce qui concerne la Machine-outil, l'Italie.

Mais tel n'est pas en France le cas général malgré de brillants contre-exemples, du moins dans les secteurs que nous avons étudiés. Tout au contraire, le rapport entre les deux « secteurs » n'est la plupart du temps qu'une variante de cette dualité-là dont parlent les économistes « radicaux »<sup>9</sup> : la dualité dans le marché du travail. Dualité qui prend une forme directe, quand les grandes entreprises tirent profit de rapports économiques extra ou précapitalistes (familles, immigration, cultures d'autosubsistance) pour compartimenter régionalement et statutairement (via l'intérim, les contrats à durée limitée) la main-d'œuvre qu'elles emploient de façon à en optimiser les coûts, ou une forme indirecte à travers le rapport « grandes entreprises-entreprises sous-traitantes ». La « complémentarité » consiste plutôt en une polarisation : à un pôle la stabilité de l'emploi et des marchés, les capacités d'innovation, d'investissement, de recherche, à l'autre pôle l'insécurité, les aléas, l'adaptation passive aux besoins du premier pôle.

Cela n'a bien sûr rien de spécifique à la France. À côté de la « bonne dualité » (celles des P.M.E. créatives et compétitives), cette polarisation existe aussi au Japon, aux U.S.A., en R.F.A., et bien sûr en Italie. Mais ce qui est grave, c'est qu'en France le rapport de dualité-polarisation entre donneurs d'ordre et sous-traitants a recouvert trop souvent la

dimension sectionnelle aval-amont : la production de certains moyens de production étant sous-traitée dans des conditions très défavorables par de grandes entreprises ensemblières, productrices de biens de consommation. Au lieu que se développent des rapports de complémentarité avec des entreprises spécialisées dans l'équipement automobile et la machine-outil, directement compétitives au plan mondial et contribuant efficacement à la compétitivité de leur client, l'habitude s'est répandue de sous-traiter dans des conditions draconiennes la production « banale » de la section I, et... d'importer de l'étranger la production la plus « qualifiée ».

Ainsi, une certaine forme de « dualisme », développée de longue date, semble être à l'origine de la localisation sectionnelle défavorable de l'industrie française. Et celle-ci, à son tour, est la cause profonde de la fragilité de la position compétitive de la France. À partir de là, quelles voies s'ouvrent au « redéploiement » ?

#### Adaptation ou reconquête ?

Nous avons vu les dangers d'une certaine conception du redéploiement, qui consiste en l'adaptation maximale des firmes à des « contraintes économiques imposées de l'extérieur », contraintes qui ne sont autres que la trace actuelle de l'insertion de l'industrie française dans l'espace économique mondial. Il s'agirait alors de se spécialiser sur les « créneaux » qui restent encore à la portée, en renforçant la compétitivité par une politique de rigueur en matière de salaires et d'effec-

<sup>8</sup> Op. cit., pp. 142, 144, 148.

<sup>9</sup> On parle aussi de « segmentation » dans le marché du travail. Voir par exemple M. Piore, « Dualism in the Labor Market : the Case of France », *Revue économique*, n° 1, 1978.

tifs, le « mauvais versant » de l'économie duale étant chargé de récupérer les laissés-pour-compte. Car, nous l'avons vu, gains de productivité rimant actuellement avec chômage à localisation sectionnelle constante, les coûts en matière d'emploi d'une telle politique sont très élevés.

Dès lors, il faudrait dire adieu à la politique d'aménagement du territoire, avec les tensions sociales et interrégionales que cela implique, et qu'illustre l'exemple belge. Ce que reconnaît d'ailleurs un défenseur déjà cité de cette stratégie « adaptative » (mais qu'il appelle « offensive »), C. Stoffaës<sup>10</sup> : « L'équilibre harmonieux des activités sur le territoire n'est pas une force lorsque le redéploiement permanent exige une certaine concentration géographique... » (...) « L'acceptation de la pression extérieure et des mutations technologiques » (solution proposée par cet auteur) exigera peut-être « un vol de chômage supérieur au million et demi d'actifs, une remise en cause de l'Aménagement du Territoire, qu'il faudra avoir le courage de supporter pendant une période sans doute plus proche de dix ans que de trois ans ». On comprend dès lors que l'auteur soit également partisan d'une conception « réaliste », voire brutale, de l'économie duale.

À une telle conception de l'« offensive » s'oppose une conception de la « défensive » que ceux qui la prônent (tel J. Mistral<sup>11</sup>) préfèrent appeler de « reconquête », entendons de reconquête du marché intérieur des biens de production.

Car la grande leçon de l'analyse historique à laquelle nous nous sommes livrés est qu'il n'y a pas un, mais deux grands paramètres de l'internationalisation : pas seulement l'« ouverture », l'adaptation au marché mondial, mais aussi la *localisation sectionnelle* au sein de ce marché. Et nous avons pu constater, en ce qui concerne le Japon, seul pays qui concilie l'emploi et la productivité, que les délais de mutation, avec dégageant de la « filière

agro-chimique », reconquête des conditions de production, redéploiement sur la « filière métallique » et maintenant électronique, n'étaient guère plus longs que ceux dont parle C. Stoffaës. Mais cela implique le choix d'un tout autre mode de gestion du redéploiement.

Au lieu d'une politique micro-économique d'adaptation à un « espace économique » donné, il faudrait une politique globale de modification consciente de l'espace économique lui-même, comme le Japon en montre l'exemple, dans le sens d'une correction de l'extraversion de l'appareil industriel. Au lieu de considérer l'emploi comme un solde (les adaptations une fois réalisées), il faut considérer l'emploi (et, ajouterait R. Salais<sup>12</sup>, la création d'emplois *stables*) comme un impératif en soi qui jouerait comme une contrainte à la recherche de débouchés sur les entreprises. Et surtout, aux facilités d'une certaine dualité qui n'est autre qu'une polarisation de l'économie devrait se substituer la rigueur d'une complémentarité entre les secteurs d'avant-garde, explorant l'amont des filières productives de l'avenir, et le gros du dispositif industriel.



« Il faudrait », « on devrait »... Mais qui donc ? Eh bien, des entrepreneurs et gouvernements, intelligents, dynamiques, modernistes et quelque peu nationalistes et dirigistes. Des hommes qui ne sacrifieraient pas la cohérence socio-économique du développement du capitalisme français sur l'autel des intérêts corporatistes de certains secteurs capitalistes particuliers, en voie de multinationalisation<sup>13</sup>. Le pourraient-ils ? Ne se heurteraient-ils pas à des intérêts trop puissants ? Ne trouveraient-ils pas une France trop durablement excentrée par la longue gestion libérale qui succéda au gaullisme, pour pouvoir remonter la

Mais n'était-ce pas justement le but recherché par ceux qui nous parlent aujourd'hui des « inéluctables contraintes du monde où nous vivons » ?

Alain Lipietz.

10. C. Stoffaës, « Le nouvel impératif industriel », *Cahiers français*, n° 192, La Documentation française, 1979.

11. Dans la même livraison des *Cahiers français*, ou dans « Filières et compétitivité : enjeux de politique industrielle », *Annales des Mines*, janvier 1980.

12. Voir R. Salais, « Les besoins d'emplois », *Revue économique*, n° 1, janvier 1978.

13. Bref, on l'aura deviné, des hommes qui peuvent à bon droit se reconnaître dans la nouvelle majorité politique dont vient de se doter la société française.

Ici, je dois faire une mise au point. L'article qu'on a sous les yeux avait été rédigé pour *Le Débat* en février 1981, c'est-à-dire avant la « divine surprise » du 10 Mai. La direction de la revue m'a judicieusement demandé d'en revoir la forme avant publication. Ce que j'ai fait d'abord par quelques minimes incises et corrections grammaticales rétablissant la concordance des temps. Restait le problème de la conclusion, qui logiquement aurait dû être totalement remaniée. Après mûre réflexion, j'ai choisi de la laisser au contraire telle quelle. À cela, deux raisons.

D'abord, sa réécriture m'eût obligé à traiter du problème fondamental : qu'est-ce que la France en général et la « nouvelle gauche » en particulier peuvent attendre de la victoire du P.S. ? Question qui débordait infiniment le cadre limité du présent article (voir par exemple mes articles et celui de J. Staco dans les numéros de mai et juin de la revue *Partis Pris*). Ensuite, mettre la conclusion au goût du jour moyennant quelques modifications opportunistes me semble moins utile que de la livrer telle quelle, à titre de témoignage pour un débat légèrement différent : Comment ceux qu'en Mai 68 Mitterrand traitait de « zozos », et qui de fait furent nombreux à caresser le projet d'un vote Coluche, en vinrent-ils finalement à remettre leurs espoirs en l'élection du même Mitterrand, et à laisser éclater leur joie au soir du 10 Mai, place de la Bastille et ailleurs ? Les raisons que j'indiquais alors sont certes bien particulières. Mais à leur manière elles expriment un réflexe plus général, que je crois être à la racine de la défaite de Giscard et Barre : le réflexe de survie d'une société face à la désagrégation où la menait une politique dont la Grande-Bretagne aujourd'hui nous exhibe le tragique aboutissement.

14. Comme dans mon article « Choisir sa gauche », *Le Débat*, n° 13.

penne ? La crise mondiale du capitalisme leur laisserait-elle assez de marge de manœuvre ? Et surtout, trouveraient-ils un consensus social pour un tel nouveau projet industriel ? Vastes questions...

Je me contenterai d'esquisser la réponse à une autre question : après tout, qu'est-ce que ça peut me faire ? Quand on récuse<sup>14</sup> le mythe du progrès socio-économique, productiviste et étatiste, où ont communiqué si longtemps marxistes et gaullistes, pourquoi se soucier des formes du développement capitaliste français ? Pourquoi pleurer sur le sort de la Machine-outil française ? Je répondrai tout d'abord qu'à court terme, qu'on le veuille ou non, le sort des travailleurs de France est lié aux choix de leurs dirigeants. Que je ne crois pas à la politique du pire, que la hausse continue du chômage, la généralisation de la précarité de l'emploi alimentent autant le conservatisme et le racisme populaire que le « désir de révolution ».

Je dirais ensuite que la nouvelle gauche que j'appelle de mes vœux, qui saurait concilier la défense des intérêts matériels des travailleurs et les aspirations à vivre et travailler autrement, ne saurait faire avancer son projet dans un conglomérat de provinces désarticulées, dans un tissu social éclaté, avec un appareil productif dépendant d'autres centres situés hors de portée de l'action politique des intéressés. Pour « changer de vie », il faut encore en disposer des moyens.

Dans ses *Adieux au Proletariat*, André Gorz soulignait que le développement des « mégatools » et la déqualification irréversible du travail barrait à jamais la route à la « réappropriation collective » de la production par les producteurs eux-mêmes. Diagnostic à mon sens excessif : mais le problème est réel. Je crains fort que l'actuel « redéploiement », axé sur l'internationalisation et la dualité, ne fasse que le rendre encore plus insoluble.